

PRÉPARATION AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT DIRECT EXTERNE ET INTERNE DE MAGISTRATS ADMINISTRATIFS

Plaquette session 2019

I. Présentation des concours de recrutement direct de magistrats administratifs

Le Conseil d'Etat publie sur son site internet une notice relative aux concours de recrutement direct de magistrats administratifs. Dans cette notice, vous trouverez des informations sur : les conditions requises pour concourir ; les épreuves des concours ; les modalités et les délais d'inscription ; la composition du dossier de candidature ; la date des épreuves écrites et orales ainsi que sur les convocations aux épreuves ; les résultats et l'affectation.

Deux concours de recrutement direct sont organisés, l'un externe et l'autre interne (articles L. 233-6 et R. 233-8 à R. 233-14 du code de justice administrative).

Les **épreuves d'admissibilité** (épreuves écrites) sont au nombre de trois :

- étude d'un dossier de contentieux administratif et rédaction d'une note de rapporteur (coefficient 3) ;
- questions à réponse courte (QRC) (coefficient 1) ;
- au choix : dissertation pour le concours externe (coefficient 1) ou note administrative pour le concours interne (coefficient 1).

Les **épreuves d'admission** (épreuves orales) sont communes aux deux concours et sont au nombre de deux :

- épreuve orale portant sur un sujet de droit public, suivie d'une conversation avec le jury sur des questions juridiques (coefficient 2) ;
- entretien avec le jury portant sur le parcours et la motivation du candidat et ses centres d'intérêt (coefficient 2).

Pour connaître le **programme** des épreuves des concours, reportez-vous à l'arrêté du 28 septembre 2012 (disponible sur le site internet du Conseil d'Etat).

II. Présentation de la préparation aux concours

1. Nos atouts : pourquoi choisir la prépa TA de Paris 1 ?

- un grand nombre d'exercices ;
- un nombre volontairement restreint d'étudiants afin d'assurer un suivi pédagogique personnalisé et réactif ;
- des enseignants qui sont des magistrats administratifs ;
- l'expérience pédagogique d'une grande Université au service de la réussite de chacun ;
- une organisation des cours adaptée aux contraintes professionnelles ;
- un coût modéré.

2. Nos résultats

	2014	2015	2016
Nombre d'admissibles de la prépa TA Paris 1	9 (6 externes ; 3 internes)	22 (15 externes ; 7 internes)	25 (17 externes ; 8 internes)

	2014	2015	2016
Nombre d'admis de la prépa TA Paris 1	5 (4 externes ; un interne)	8 (7 externes ; un interne dont la major)	17 (11 externes ; 6 interne dont la major)

En 2016, la prépa TA de Paris 1 a ainsi pourvu 49% des admis aux concours de recrutement de magistrats administratifs (17 des 35 admis).

3. Nos formules

Nous proposons une préparation aux épreuves écrites et orales des concours INTERNE et EXTERNE. Deux formules de préparation à ces concours sont possibles : préparation à l'Université (« présentiel ») ou préparation à distance.

PREPARATION AU CONCOURS INTERNE

Épreuves d'admissibilité	
<p>inclus dans les formules à l'Université et à distance (tronc commun) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 notes de rapporteur ; • 6 QRC ; • 6 dissertations ; • des corrigés rédigés pour chaque exercice ; • une correction individualisée de vos copies ; • des réponses à vos questions via une adresse email dédiée. 	
En complément à l'Université :	En complément à distance :
<ul style="list-style-type: none"> - 2 séances de méthodologie avec fascicules rédigés pour les épreuves écrites : 2 h pour la note administrative et les QRC et 3 h pour la note de rapporteur ; - 15 conférences avec leur fascicule rédigé sur les grands thèmes du programme, y compris des éléments d'actualité (2 h par séance) ; - 12 séances de correction orale des notes de rapporteur (2 h 30 par séance) ; - 6 séances de correction orale des QRC (1 h par séance) ; - 6 séances de correction orale des notes administratives (2 h par séance) ; - 2 séances de questions/réponses libres avec des enseignants de la prépa à mi parcours et en fin de prépa. <p>NB : les exercices sont réalisés sur table dans les conditions du concours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 fascicules rédigés de méthodologie pour la note administrative et la note de rapporteur ; - 15 fascicules rédigés sur les grands thèmes du programme, y compris des éléments d'actualité ; - 2 séances de questions/réponses libres à l'Université avec des enseignants de la prépa à mi parcours et en fin de prépa.
Épreuves d'admission	
(pour tous les admissibles, dans nos locaux à l'Université)	
<ul style="list-style-type: none"> • 1 séance de méthodologie pour les épreuves orales et pour la rédaction de la fiche de renseignement (2 h) ; • 2 oraux blancs pour l'épreuve portant sur un sujet de droit public ; • 1 oral blanc pour l'entretien de motivation. 	

PREPARATION AU CONCOURS EXTERNE

Épreuves d'admissibilité	
inclus dans les formules à l'Université et à distance (tronc commun) :	
<ul style="list-style-type: none">• 12 notes de rapporteur ;• 6 QRC ;• 6 dissertations ;• des corrigés rédigés pour chaque exercice ;• une correction individualisée de vos copies ;• des réponses à vos questions via une adresse email dédiée.	
En complément à l'Université :	En complément à distance :
<ul style="list-style-type: none">- 2 séances de méthodologie avec fascicules rédigés pour les épreuves écrites : 2 h pour la dissertation et les QRC et 3 h pour la note de rapporteur ;- 15 conférences avec leur fascicule rédigé sur les grands thèmes du programme, y compris des éléments d'actualité (2 h par séance) ;- 12 séances de correction orale des notes de rapporteur (2 h 30 par séance) ;- 6 séances de correction orale des QRC (1 h par séance) ;- 6 séances de correction orale des dissertations (2 h par séance) ;- 2 séances de questions/réponses libres avec des enseignants de la prépa à mi parcours et en fin de prépa. <p>NB : les exercices sont réalisés sur table dans les conditions du concours.</p>	<ul style="list-style-type: none">- 2 fascicules rédigés de méthodologie pour la dissertation et la note de rapporteur ;- 15 fascicules rédigés sur les grands thèmes du programme, y compris des éléments d'actualité ;- 2 séances de questions/réponses libres à l'Université avec des enseignants de la prépa à mi parcours et en fin de prépa.
Épreuves d'admission (pour tous les admissibles, dans nos locaux à l'Université)	
<ul style="list-style-type: none">• 1 séance de méthodologie pour les épreuves orales et pour la rédaction de la fiche de renseignement (2 h) ;• 2 oraux blancs pour l'épreuve portant sur un sujet de droit public ;• 1 oral blanc pour l'entretien de motivation.	

4. Calendrier

La préparation aux épreuves écrites se déroulera du **11 janvier au 6 juillet 2019**. Pour les inscrits à l'Université, elle aura lieu les vendredis soirs et les samedis en Sorbonne.

La préparation aux épreuves orales, accessible à tous les admissibles, se tiendra dans nos locaux à Paris après la date des résultats d'admissibilité.

III. Modalités d'inscription

1. Droits d'inscription

	Préparation à l'Université	Préparation à distance
Tarif individuel	1 200 euros	900 euros
Tarif demandeur d'emploi (sur justificatif d'inscription à Pôle emploi)	1 000 euros	750 euros

2. Comment s'inscrire ?

Nous vous invitons candidater via [Ecandidat](#) **avant le 11 décembre 2018**. Après examen de votre dossier, vous serez informé de la suite donnée à votre candidature compte tenu de votre parcours, de votre motivation et des places disponibles.

Direction pédagogique : Amaury REZARD Magistrat administratif Martin FRIEYRO Magistrat administratif Maryse DEGUERGUE Professeur à l'université Paris 1 Panthéon - Sorbonne	Secrétariat : Djamila KARAOUI Université Paris 1 Formation Continue Panthéon-Sorbonne 21 rue Broca, 75005 Paris Bureau A 406 fcpsa@univ-paris1.fr
---	---